



**Cette information est contenue dans les colonnes du journal Défis Actuels, édition du 03 avril 2018. La filiale camerounaise de la multinationale française des télécoms est accusée de détenir toujours dans les comtes « orange Money » l'argent destiné à indemniser les familles des victimes de la catastrophe d'Esaka.**

Plus d'un an après cette tragédie qui avait causé la mort à environ 80 personnes, les familles des victimes tardent à entrer en possession de ce qui leur est dû.

Le 24 mars 2018 à Yaoundé, rapporte le journal, Marc Zenkeng, le président de l'association dénommée « Contre 152 » a menacé de trainer Orange Cameroon dans les tribunaux Il soutien que l'opérateur de télécommunications devrait reverser pas moins de 300 millions de francs CFA aux ayant-droits des personnes décédées, disparues ou blessées le 21 octobre 2016 à Eseka.

Selon lui, le cabinet commis par «Contre 152» voulait obtenir auprès de du directeur général de Orange Cameroun, les dispositions prises par cette structure en cas de disparition ou d'incapacité du titulaire d'un compte Orange money au Cameroun.

A en croire Marc Zenkeng, Elisabeth Medou Badang serait restée muette à propos. «Il y a un vide sur le sujet! », s'émeut-il, avant de s'interroger sur la destination de tels fonds. «Que

devient cet argent tel que celui déposé dans leurs comptes par les morts d'Eseka »

---